



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
Présents : 15  
En exercice : 17  
Votants : 17

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT SIX JUIN**  
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,  
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **19 juin 2025.**

**Présents :** BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER  
Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne,  
AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues. BUREAU Nadia, LOUIS Gilles

**Absents :** /

**Absents ayant donné pouvoir :** AUTIN Martine à BLAIS Céline, GAURIVEAUD Jean-Jacques à GAGNADRE  
Josselyne.

**Secrétaire de séance :** MOTARD Daniel

**DE 038-2025/06-002 DEMANDE DE SUBVENTION « Fort Boyard »**

Le conseil départemental fait appel à la générosité de tous pour le financement des travaux de  
réparation du Fort Boyard. Plusieurs communes ont déjà délibéré pour apporter leurs  
contributions financières à un élément majeur du patrimoine départemental.  
Le maire propose au conseil municipal d'allouer une subvention à hauteur d'1€ par habitant.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 17 voix POUR,*

- **FAIT DROIT** à la sollicitation du département pour le financement des travaux du  
**Fort Boyard**
- **ALLOUE** au département une subvention de 1€ par habitant
- **CHARGE** le maire de faire procéder au versement de cette subvention



Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2025.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**

